


A retenir en cas de danger

	À FAIRE	À NE PAS FAIRE
	 	
Inondation	 	
Rupture de barrage	 	
Tempête	   	 
Feu de forêt	   	
Mouvement de terrain	 	
Séisme	   	 
Transport de matières dangereuses	   	
Risque industriel	   	
Risque nucléaire	   	

Pour en savoir plus, consultez le Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs de la commune.

cruviers-lascours.fr/

Numéros utiles

Mairie de Cruviers-Lascours 04 66 83 21 55
mairie@cruviers-lascours.fr

Sapeurs-pompiers 18 ou 112
 Situation de péril ou d'accident

SAMU 15
 Service d'aide médicale urgent

Police/Gendarmerie 17

Numéro d'urgence personnes malentendantes 114

Préfecture 04 66 36 43 90

ENEDIS (électricité) 09 72 67 50 30
 Sécurité dépannage

GRDF (Gaz domestique) 0 800 47 33 33
 Sécurité dépannage

REAAL (service des eaux) 04 66 54 30 90

Urgence GRT- GAZ 0 800 24 61 02
 (Canalisation GRT- Gaz)

Vigilance météo : www.meteofrance.com
 Vigilance crues : www.vigicrues.gouv.fr

PETIT MÉMO DES URGENCES À CRUVIERS-LASCOURS (SEPTEMBRE 2020)



Les principaux Risques sur la commune

Anticiper une situation d'urgence, c'est avant tout identifier les risques qui nous entourent (voir le DICRIM disponible en Mairie) et donc prendre les précautions nécessaires pour pouvoir gérer au mieux une situation de crise.

Les principaux risques sur la commune sont :

Les Risques naturels

Inondations
Retrait-gonflement des sols argileux
Mouvements de terrain
Cavités souterraines
Séismes
Feux de forêt
Canicule

Les Risques technologiques

Installations industrielles
Rejets polluants
Transport de matières dangereuses par canalisation
Transport de matières dangereuses par la route
Radon
Installations nucléaires

Les bons réflexes en situation d'urgence

Kit d'urgence, les objets utiles :

- Un poste radio à piles, une lampe torche, un couteau multifonction, des bougies avec allumettes, une trousse médicale, votre téléphone portable
- Du matériel de confinement (ruban adhésif, linge pour colmater le bas des portes...)
- De l'eau (6 litres/personne) et de la nourriture
- Des vêtements et des couvertures
- Vos papiers personnels essentiels, argent liquide ou carte de crédit
- Vos traitements quotidiens, médicaments d'urgence, une trousse de premiers secours

Pendant une situation d'urgence :

- Mettez-vous en sécurité, votre action la plus efficace est de rester informé des actions de secours prises par les pouvoirs publics - Ecoutez la radio (France Bleu Gard Lozère 90.2FM)
- Soyez attentif aux messages par porte-voix
- Restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer
- Coupez le gaz et l'électricité - Ne fumez pas, ne faites ni flammes, ni étincelles
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont pris en charge par le personnel et sont en sécurité dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité prévu dans chaque école et Etablissement Public Local d'Enseignement.
- Limitez vos appels aux cas d'urgence afin de ne pas encombrer les lignes téléphoniques
- Si un **ordre d'évacuer** est donné par les autorités, emportez votre kit d'urgence, verrouillez les portes de votre domicile et utilisez les voies de secours préconisées
- Si un **ordre de confinement** est donné, fermez portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, éteignez les ventilateurs, systèmes de chauffage et de climatisation de l'air
Allez dans une pièce située au-dessus du niveau du sol, si possible sans fenêtre - Utiliser le ruban adhésif pour calfeutrer les fentes des portes et fenêtres

Diffusion du message d'alerte

En cas de danger imminent, la sirène de la cave coopérative retentira, suivie d'un message d'alerte diffusé par :

SMS et/ou appel téléphonique pour les personnes vulnérables inscrites en Mairie

Un ensemble mobile de diffusion de l'alerte (véhicules de la mairie équipés de haut-parleurs) et sirène de la cave coopérative

Les médias :
France Bleu Gard Lozère 90.2FM
France télévisions

Via les réseaux sociaux :
Twitter, avec le compte @Beauvau_alerte
Facebook avec l'outil « Safety Check »
Google, mettre en avant les messages du Ministère de l'intérieur via la plateforme « Posts on Google »

Selon la situation, vous pouvez recevoir un ordre d'évacuation ou de confinement, suivez alors les consignes qui vous seront transmises en fonction de la nature du danger